RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER

MAIRIE DE JUVIGNAC

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29

Date de la convocation : 28 mai 2014

PREFECTURE DE L'HERAULT ARRIVEE LE:

1 1 JUIN 2014

BUREAU DU COURRIER

Nº 14.06.04.17

L'an deux mille quatorze et le quatre du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Maire.

<u>PRÉSENTS</u>: MM SAVY, BOUSQUEL, Mme PASDELOU, MM LARGUIER, BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, MM PINETON DE CHAMBRUN, GREPINET, ROQUES, GRAVIER, Mmes ROBERT, MOULAOUI, M. CASTELL, Mme CAMBON, M. ROESCH, Mmes JULLIEN, PRIE, MERLET, VIGNERON, MM ALLOUCHE, CONTE, Mmes GAUZY-CHABLE, PLAYS, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS:

Mme MICHEL en faveur de M. BRAEMER Mme MACHERY en faveur de M. BOUSQUEL M. LOPEZ en faveur de Mme VIGNERON Mme LABORDE en faveur de Mme PLAYS M. JULIEN en faveur de M. ALLOUCHE

COMMISSION PERMANENTE D'APPEL D'OFFRES – ELECTION DES MEMBRES

Rapporteur: M. BRAEMER

Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil municipal élisait ses membres au sein de la Commission communale d'Appel d'Offres. Il convient aujourd'hui sur les recommandations de la Préfecture de procéder à une élection de liste unique afin de garantir la représentation au sein de la Commission d'Appel d'Offres de l'ensemble des groupes politiques constituant le Conseil municipal.

Aussi est-il proposé au Conseil municipal:

- D'annuler sa délibération n°14.04.17.08 du 17 avril 2014
- De procéder à l'élection des membres de la Commission communale d'Appel d'Offres, conformément à l'article 22 du Code des marchés publics
- De dire que cette commission revêtira un caractère permanent

Les trois listes suivantes :

- « Vivre autrement Juvignac » avec Jean-Luc Savy,
- « Juvignac Atout Cœur » avec Arnaud Julien,
- « Juvignac Bleu Marine » avec Stéphane Goepfert

proposent au Conseil municipal une liste unique composée de cinq titulaires et cinq suppléants :

<u>Titulaires</u>: MM Braemer, Grépinet, Mme Cambon, MM Allouche, Goepfert

Suppléants: MM Gravier, Bousquel, Lopez, Mme Laborde, M. Pineton de Chambrun

MM Braemer, Grépinet, Mme Cambon, MM Allouche, Goepfert ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention), membres titulaires de la Commission permanente d'Appel d'Offres.

MM Gravier, Bousquel, Lopez, Mme Laborde, M. Pineton de Chambrun ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention), membres suppléants de la Commission permanente d'Appel d'Offres.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 11.06.2014 et publication le 23.06.2014